

**Quelques Saints du Mois**

par

**Paulette Leblanc**

**Sainte Julienne de Cornillon  
(1192-1258)  
5 avril**

Julienne de Cornillon, ou Julienne du Mont-Cornillon, naquit vers 1192, à Rétinne, près de Liège, en Belgique. Ses parents, Henri et Frescende étaient des agriculteurs fortunés qui, malheureusement décédèrent alors que Julienne n'avait encore que cinq ans. Julienne fut alors confiée, avec sa sœur Agnès, au couvent des sœurs augustiniennes du Mont Cornillon, à Liège, pour y être élevée par les religieuses. Le couvent dirigeait une léproserie bénéficiant d'une véritable vie économique et communautaire, imposée en 1175, par les bourgeois de Liège. Le couvent-léproserie se composait de quatre communautés : les hommes malades et les hommes sains, les femmes malades et les femmes saines. Les quatre communautés vivaient sous la direction de deux prieurs, un prêtre et une femme, dirigeant des religieux et des religieuses astreints à l'observance du célibat, au partage des biens et de la prière, sans cependant bénéficier d'une vraie règle religieuse.

Dès qu'elle eut 14 ans, Julienne fut admise au nombre des sœurs. Exceptionnellement intelligente, elle étudia le latin et le français, ce qui lui permit de lire les écrits des Pères de l'Église, dont Saint Augustin et Saint Bernard. Julienne aimait beaucoup saint Bernard et ses écrits. Sur le plan spirituel, Julienne était particulièrement orientée vers la dévotion eucharistique. Elle aurait eu, dès 1208, quelques visions mystiques, dont l'une, qui revenait souvent, la troubla beaucoup car elle n'en comprenait pas la signification : elle voyait une lune rayonnante de lumière, mais coupée en deux, car une bande noire la divisait en deux parties égales. Cependant elle n'en parla à personne.

En 1222, âgée de trente ans, Julienne fut élue prieure des sœurs augustiniennes du monastère de Cornillon. Cette charge sera une dure épreuve pour elle, car elle aura à subir de nombreuses oppositions, venant, soit des membres de sa communauté, soit des bourgeois de Liège qui souhaitaient augmenter leur pouvoir sur la léproserie et en accaparer les charges. Malgré tout, Julienne s'efforcera de faire évoluer la communauté des sœurs de la léproserie vers une forme de vie plus religieuse. Quant aux bourgeois de Liège, ils iront même jusqu'à saccager

le lieu où elle habitait dans la léproserie. Par ailleurs, la vision de la lune coupée en deux continuait à se présenter à ses regards. Craignant d'être victime d'une illusion diabolique, Julienne supplia le divin Maître de l'éclairer. C'est Notre-Seigneur qui lui en donnera la signification. Il lui aurait dit un jour :

*- La lune représente l'Église, et l'échancrure signifie le manque d'une solennité dont Je désire l'institution. Pour réveiller la foi des populations et pour le bien spirituel de Mes élus, Je veux qu'une fête spéciale soit établie en l'honneur du sacrement de Mon Corps et de Mon Sang. Cette fête aura une solennité que ne peut avoir le Jeudi-Saint déjà occupé par la mémoire de Ma Passion. C'est toi que Je charge de t'occuper la première de cette fête et de faire connaître la nécessité de l'établir. C'est toi qui commenceras, et des personnes humbles continueront.*

Après de longues hésitations, Julienne accepta finalement sa mission. Elle se recommanda à Ève, recluse à Saint Martin, et qui allait devenir la Bienheureuse Ève de Liège, et à Isabelle, une vierge de Huy, près de Liège. Ève et Isabelle soutinrent Julienne par leurs prières et lui firent rencontrer des clercs savants et influents dont Jean de Lausanne, chanoine de Saint Martin, Jacques de Troyes, alors archidiacre de Campine qui deviendra pape sous le nom d'Urbain IV et Hugues de Saint-Cher, prieur des Dominicains de Liège. Leurs avis sur ses révélations et la nouvelle fête à instituer lui furent favorables : rien ne s'opposait à l'instauration d'une fête consacrée à l'Eucharistie : la Fête-Dieu.

La Fête-Dieu (ou fête du *Corpus Christi*), qui célèbre la présence réelle du Christ dans le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, fut introduite en Europe, d'abord en 1246, dans le diocèse de Liège. Immédiatement les bourgeois de Liège s'opposèrent à cette fête. L'opposition à la fête devint encore plus forte après la mort de son protecteur le Prince-Évêque Robert de Thourotte. Il avait recommandé l'institution de la fête au clergé qui l'entourait et en fit célébrer l'office en sa présence, à Fosses même. Il y mourut, le 16 octobre 1246 sans avoir pu tenir un synode général pour l'instituer officiellement.

L'opposition devint alors une persécution telle que Julienne et quelques compagnes quittèrent leur couvent. Elles trouvèrent asile dans plusieurs abbayes cisterciennes hors de la Principauté de Liège, et notamment à Salzennes. Malheureusement, en 1254 la guerre civile désola la principauté et menaça aussi Salzennes. Julienne dut quitter l'abbaye pour se réfugier dans une récluserie à Fosses-la-Ville. Elle y mourut suite à une maladie de gorge le 5 avril 1258.

Après la mort de Julienne, son amie, Ève, continua les démarches, et obtint l'institution de la fête pour l'Église universelle grâce à sa bonne relation avec Jacques Pantaléon. Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Liège, futur pape Urbain IV, institua la Fête Dieu pour l'Église

## SPIRITUALITÉ SUR RADIO-SILENCE

universelle par la bulle *Transiturus de hoc mundo* le 11 août 1264. La Fête-Dieu ne fut cependant reçue dans l'ensemble de l'Église latine que sous Clément V lors du Concile œcuménique de Vienne, en 1311.

Remarquons que la décision du pape Urbain IV d'instituer la Fête-Dieu fut facilitée par le surprenant miracle eucharistique, qui, en 1263, eut lieu à Bolsena, en Italie, dans le diocèse d'Orvieto, en Ombrie, où résidait le pape Urbain IV. Le "Miracle eucharistique de Bolsena" eut lieu dans l'Église sainte Christine où célébrait un prêtre allemand, le père Pedro de Praga (Pierre de Prague) très fidèle à Dieu, mais qui cependant avait des doutes sur la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie. Ce prêtre allemand avait décidé d'aller à Rome, visiter les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul et d'implorer le pardon de ses péchés. Arrivé au château de Bolsena, dans le diocèse d'Orvieto, il fit une halte pour célébrer la Messe en l'Église Sainte-Christine. Au moment de la consécration, l'hostie qu'il tenait dans ses mains au-dessus du calice, se transforma en chair maculée de sang. De plus, une bande d'étoffe, qui servait à la purification du calice fut maculée par l'effusion du sang.

En voyant cela le prêtre, atterré, cessa de célébrer n'osant pas poursuivre la messe. Il replaça le vénérable Sacrement dans le tabernacle et courut rencontrer le Souverain Pontife, alors présent à Orvieto. En entendant le récit du prêtre allemand, le Pape lui donna l'absolution et une saine pénitence. Puis il demanda que le Vénéré Corps du Christ fût porté dans l'Église d'Orvieto. Le transfert se fit au cours d'une très grande solennité.

En nous souvenant de sainte Julienne de Cornillon renouvelons nous aussi notre foi dans la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.